**Principaux résultats de l’enquête de conjoncture sur les effets du Covid-19 sur l’activité des entreprises**

Dans le cadre de ses travaux de suivi des effets socio-économiques de la pandémie Covid-19 sur l’économie nationale, le Haut-Commissariat au Plan a réalisé une enquête qualitative auprès des entreprises organisées dont l’objectif principal est d’évaluer l’impact immédiat de cette crise sur la situation des entreprises au Maroc. Cette enquête a été réalisée par téléphone du 1er au 3 avril 2020 et a ciblé un échantillon de 4000 entreprises organisées opérant dans les secteurs de l’industrie manufacturière, de la construction, de l’énergie, des mines, de la pêche, du commerce et des services marchands non financiers.

Au début d’avril, près de **142000** entreprises, soit 57% de l’ensemble des entreprises, ont déclaré avoir arrêté définitivement ou temporairement leurs activités. Sur ce total, plus de **135000** entreprises ont dû suspendre temporairement leurs activités tandis que **6300** ont cessé leurs activités de manière définitive. Par catégorie d’entreprises, les TPE (très petites entreprises) représentent 72%, les PME (petites et moyennes entreprises) 26% et les GE (grandes entreprises) 2% des entreprises en arrêt d’activité de façon temporaire ou défnitive.

**L**es secteurs les plus touchés par cette crise sont l’hébergement et la restauration avec 89% d’entreprises en arrêt, les industries textiles et du cuir et les industries métalliques et mécaniques avec 76% et 73%, respectivement, ainsi que le secteur de la construction avec près de 60% des entreprises en arrêt.

Impact sur l’emploi

Cette situation aurait des répercussions sur l’emploi. En effet, 27% des entreprises auraient dû réduire temporairement ou définitivement leurs effectifs. Ainsi, et selon les résultats de l’enquête, près de 726000([[1]](#footnote-1)) postes auraient été réduits, soit 20% de la main d'œuvre des entreprises organisées.

Par catégorie d’entreprises, cette proportion est de 21 % pour les TPE, 22% pour les PME et de 19% pour les GE. Par ailleurs, plus de la moitié des effectifs réduits (57%) sont des employés des TPME (très petites, petites et moyennes entreprises).

Les secteurs les plus touchés en termes de réduction d’emplois seraient principalement les services avec 245000 postes de travail, soit 17,5% de l’emploi total de ce secteur, suivi du secteur de l’industrie([[2]](#footnote-2)) avec une réduction de 195000 postes, ce qui représente 22% de la main-d’œuvre dans ce secteur. Le secteur de la construction aurait également enregistré une réduction de près de 170000 postes d’emploi durant cette période, soit 24% de l’emploi global de ce secteur.

Par branche d’activité, l’industrie de l’habillement aurait enregistré une réduction de 34% de l’emploi total dans cette branche, suivie de celle de l’hébergement avec 31% des emplois réduits, puis les branches de la construction des bâtiments et de la restauration qui auraient réduit respectivement 27% et 26% de leurs effectifs.

Situation de la production pour les entreprises en activité

Pour les entreprises qui continuent leurs activités (43% du total des entreprises) malgré la crise sanitaire, la moitié d’entre elles auraient dû réduire leur production pour s’adapter aux conditions imposées par cette situation. 81% d’entre elles l’auraient réduite de 50 % ou plus.

Par catégorie d’entreprises, il ressort de cette enquête que 49% des TPME, en activité pendant la période de référence de l’enquête, auraient réduit leur production à cause de la crise sanitaire actuelle (repli de 50% et plus pour 40% de ces entreprises).

Par secteur d’activité, 62% des entreprises, qui sont encore en activité dans le secteur de la construction, auraient dû réduire leur production. D’autres secteurs auraient également été touchés par ce repli, notamment le secteur de l’hébergement et la restauration (60%), les industries chimiques et parachimiques (52%), le transport et entreposage (57%) et l’industrie du textile et du cuir (44%).

Situation des entreprises exportatrices

Avec les restrictions actuelles adoptées par la majorité des pays à l’échelle internationale, au Maroc, près de 67% des entreprises exportatrices auraient être impactées par la crise sanitaire. Une entreprise sur 9 aurait arrêté définitivement son activité, 5 sur 9 entreprises auraient procédé à un arrêt temporaire alors qu’un tiers des entreprises restent encore en activité mais elles auraient dû réduire leur production.

Par ailleurs, plus de 133000 emplois auraient été réduits au niveau du secteur exportateur, soit 18% de l’ensemble des emplois réduits tous secteurs d’activités économiques confondus (726000). A ce titre, plus de 50000 emplois auraient été réduits au niveau des entreprises exportatrices opérant dans l’industrie du textile et du cuir, soit 62% du total réduit dans ce secteur. Celles qui sont dans le secteur de l’information et de la communication auraient réduit 7200 emplois, soit 60% du total de ce secteur au moment où cette proportion aurait atteint 38%, soit 14000 emplois réduits au niveau du secteur de l’industrie métallique et mécanique, 11000, soit 35% dans le secteur agro-alimentaire et 10000 postes d’emploi représentant une proportion de 30% au niveau du secteur de la chimie et parachimie.

1. Hors secteurs financier et agricole. [↑](#footnote-ref-1)
2. Y compris la pêche, l’énergie et mines. [↑](#footnote-ref-2)